

Rapport public Parcoursup session 2026

Université Lumière - Lyon 2 - Licence professionnelle - En apprentissage - Activités juridiques : assistant juridique

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

Université Lumière - Lyon 2 - Licence professionnelle - En apprentissage - Activités juridiques : assistant juridique (39929)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Université Lumière - Lyon 2 - Licence professionnelle - En apprentissage - Activités juridiques : assistant juridique (39929)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	810	21

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maîtrise de la langue française	Bulletins de première et de terminale, notes au baccalauréat	Essentiel
	Niveau général	Bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à rédiger	Projet de formation motivé	Très important
	Capacité à s'exprimer	Projet de formation motivé, entretien	Très important
	Capacité à raisonner	Projet de formation motivé	Important
	Méthode de travail	Appréciations des enseignants	Important
	Autonomie dans le travail	Appréciations des enseignants	Important
Savoir-être	Assiduité, implication dans la formation	Appréciations des enseignants	Essentiel
	Volonté de progresser	Appréciation des enseignants	Important
	Implication et capacité à s'investir dans les travaux demandés	Appréciation des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation	Projet de formation motivé et entretien	Essentiel
	Cohérence avec le projet professionnel	Projet de formation motivé et entretien	Très important
	Connaissance de la formation	Projet de formation motivé et entretien	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles	Curriculum vitae	Important
	Activités extra scolaires	Fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

De mauvaises appréciations sur les bulletins peuvent être éliminatoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments principalement pris en compte ont été le baccalauréat d'origine, les appréciations des enseignants sur les bulletins, les motivations du candidats pour la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de rédiger avec attention et sans fautes d'orthographe leur projet de formation. Il est à noter que cette formation est professionnalisante et en alternance dans la semaine.

La motivation pour une telle formation est à justifier.

Très important : nous invitons les candidats à rechercher une entreprise pouvant les accueillir en alternance en amont de la candidature. Seuls les contrats de 3 ans sont acceptés.

Signature :

Présidente de l'établissement Université Lumière -
Lyon 2,
Isabelle von Buetlzingsloewen